



# Le Sel de l'Adour

Journal de l'Association «Val d'Adour Maritime»

MAISON CHIPIENNE - 64240 URT - Tél. 05 59 56 27 05

www.valdadourmaritime.com

JUILLET 2015 - N°36

## Assemblée générale du 14 mars 2015...

Après un café d'accueil et des bons cookies-maison, le Président ouvre l'Assemblée Générale. Il remercie les participants de leur présence et la municipalité de St Barthélémy (M. LATOUR, Maire) qui les héberge sur cette colline surplombant les barthes de l'Adour.

### Rapport moral

Le nombre d'adhérents ayant payé leur cotisation en 2014 reste bas : environ 40, comme l'année dernière. Peut-être devrions-nous faire du démarchage, des rappels...

Ce nombre, c'est un bon argument auprès des élus et un gage de pérennité.

Je vous rappelle que V.A.M a eu 20 ans et que le journal «Le Sel de l'Adour» est arrivé à sa 288<sup>ème</sup> page (35<sup>ème</sup> numéro) : c'est un bon vecteur pour obtenir les cotisations de fidèles adhérents habitant loin de l'Adour.

V.A.M, sur l'insistance d'un de ses membres, cycliste, est devenu en 2014 relais local de l'AF3V, autrement dit, correspondant local de cette association française œuvrant pour les vélos-routes et voies vertes.

Vélo-route (LANDES) entre St Laurent de Gosse et Tarnos, rive-droite de l'Adour. Lors de l'enquête publique : plusieurs contributions de membres de V.A.M ont fait obtenir un avis favorable et la prolongation du projet sur St Laurent..

V.A.M demeure membre de la Commission du FEP devenant FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche)

V.A.M demeure membre de la commission des COPIL Natura 2000 Landais

V.A.M a travaillé avec l'A.J.A de La Bastide Clairence.

V.A.M a travaillé avec l'association « Mémoire vivante » (collecte de la mémoire Gasconne) et l'INOC

V.A.M a commencé à se rapprocher de Maïté LABEYRIOTTE Centre Culturel du Pays d'Orthe (conférence-débat ; stand pendant « Si l'Adour m'était conté... » en septembre 2014.)



Président et Vice Présidente à Urt en pleine préparation de l'Assemblée Générale...  
Photographie B. R. B.



### Sommaire

Assemblée Générale .....	1 / 2 / 3
La Chancada .....	3
Réunion des OT du Bas Adour Nouvelles de l'Adour Maritime Cyclable .....	4
La renaissance du Moulin d'Urt à Bardos .....	5 / 6 / 7
Si l'Adour m'était conté 2015 .....	8



L'accueil des participants par Béatrice Gros Doat, secrétaire et Mireille Lafitte trésorière. Photographie : J. S.

## Projets 2015

- Retourner sur les marchés : du matériel d'exposition : tables et grilles, a été acheté. Mais on attend des bénévoles pour tenir le stand de V.A.M.
- Pour accompagner la vélo-route, côté Pyrénées-Atlantiques, est projeté de réimplanter un cabestan, sur son site initial, sur l'île de Lahonce
- Pour améliorer le port de Peyrehorade – rive gauche des Gaves Réunis, (idée de l'adhérent Ludovic DA COSTA) : il faudrait rencontrer les élus et montrer que le port est vraiment inaccessible à marée basse (*en raison de sédimentations*). Une solution technique peu coûteuse a été préconisée par des pêcheurs et techniciens connaissant bien les Gaves (*implantation de pieux, afin de dévier les sédiments ailleurs qu'à l'entrée du port*).
- 4<sup>ème</sup> édition de « Si l'Adour m'était conté », à Urt les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015 (*mettre à jour le site internet et le blog de « Si l'Adour m'était Conté... »*)
- Foire aux dépliant : V.A.M invitera les Offices de Tourisme des deux rives à se retrouver et échanger sur leurs richesses et nouveautés autour de l'Adour et de ses affluents.
- Un même dépliant touristique sur l'Adour (*pour les 2 rives*)
- Trouver une issue pour l'utilisation du bateau La Galupe.

## L'ASSOCIATION VAL D'ADOUR MARITIME VA BIEN, MAIS RESTE STRUCTURELLEMENT TRÈS FRAGILE.

*Le rapport moral est adopté.*

## Rapport financier

Budget de plus ou moins 9 000 €

### En recettes :

- 4 000 € de subventions de fonctionnement
- 3 800 € pour « Si l'Adour... » (*sans aide de la Région, mais avec 1 000 € du C.G 40*)
- 1 200 € cotisations et ventes DVD etc....

### En dépenses :

- 5 100 € pour « Si l'Adour... »
- 1 700 € assurances (responsabilité civile association + Maison Chipienne + Galupe)
- 1 300 € imprimerie (« Le Sel de l'Adour » + calendriers des marées)
- 900 € frais divers (*dont achat matériel d'expo : 2 tables-valise + 4 grilles*)

« Si l'Adour... » : VAM a donné 1 000 € + 23 € de découvert + bénévolat

« Si l'Adour ... » : prévisionnel 2015, budget de 6 800 €

Points notables pour les aides reçues ou à recevoir :

- grande première Landaise : 1 000 € du C.G 40
- subvention d'Anglet : 500 €
- espoir d'en recevoir une de Peyrehorade,
- pour la Région, M. Bergé pourra peut-être intervenir.
- Piste avec l'Agence de l'Eau

## V.A.M ÉQUILIBRE SON BUDGET, QUI RESTE MODESTE.

*Le rapport financier est adopté.*



M. le Maire accueille les participants. Photographie J. S.

## Rapport d'activité

### 1. Médias

- Journal « Le Sel de l'Adour » : 2 numéros plus ou moins bien diffusés.
- Site internet : pas de mise à jour (Ludovic pourrait le faire, mais il manque de la matière ; faire une fiche sur Came ?). Problème de préparation de données à insérer. Créer des liens.
- Calendrier des marées
- Un blog lié au site du journal « Sud-Ouest » a recensé tous les artisans venus exposer à « Si l'Adour m'était conté... » : exemple de ce que l'on pourrait faire...  
<http://siladourmetaitconte.blogs.sudouest.fr/>
- Radio France Bleue Pays Basque était là le samedi matin de « Si l'Adour... »

### 2. Réunions

Plus de 50 réunions dont celles avec le F.E.P, Natura 2000 Landes, O.T d'Urt (*échec*), A.J.A La Bastide, Mémoire Vivante.

Enquête publique véloroute Landaise + Mont de Marsan AF3V + Urt Vélo 64

### 3. Manifestations

Pas de bénévoles, donc pas de présence aux marchés du Seignanx, ni au comice de Ste Marie de Gosse, ni aux forums des associations de Bidache ou d'Urt.

### 4. Si l'Adour m'était conté les 20 et 21 septembre 2014

2 journées en 2014 (*contre 1 seule en 2013*) ; environ 1000 personnes.

De la petite balade à la grande balade et les valeurs sûres que sont le bateau Coursic et la Calèche Enchantée.

(projets 2015 : animations supplémentaires, avec chevaux barthais, échassiers d'Ondres, Chancaires.)

Samedi : Institution Adour Natura 2000 ; Cors de chasse

Dimanche : parler gascon maritime.



## 5. Travaux

- Siège de l'association : maison Chipienne  
C'est toujours pareil.
- Il faudrait repeindre les poteaux du panneau du cabestan d'Urt.
- La galupe coûte toujours 500 € d'assurance. Les divers nouveaux projets de réutilisation n'ont pu aboutir

## Élection du tiers sortant

Les membres sortants sont : DA COSTA, GUERARD (démission), LAMARQUE, VIDAL (Trésorier, qui a fait une lettre de démission), LASSALLE

Se représentent DA COSTA, LAMARQUE, LASSALLE. Ces personnes sont réélues.

Le C.A 2015 est composé de 10 membres :

ACI GASCONHA, BENQUET, DA COSTA, GROS DOAT, FORT, LAFITTE, LAMARQUE, LASSALLE, RENE BAZIN, SAVARY.

Après l'assemblée générale et l'apéritif offert par la municipalité de St Barthélémy, un excellent repas nous fut servi par Francis Lagareste, traiteur local (*faire d'abord travailler le local reste toujours un des objectifs de l'association.*)



Une partie des présidents dégustant le repas de F. Lagareste. - Photographie N. S.

---

---

# La Chancada

*Traversée de la Gascogne en échasses / Passejada capvath Gasconha a chancas*

*2<sup>ème</sup> édition : Bayonne - Marmande, du 13 au 24 août 2015*



Les Chancaires de Saint Pé de Léren repartent sur les chemins gascons, pour la deuxième édition de la Chancada. Du 13 au 24 août 2015, entre Bayonne et Marmande, ils parcourront 280 km pour promouvoir la langue et la culture gasconnes, à la découverte du territoire gascon, et à la rencontre de ceux qui le font vivre.

L'itinéraire 2015 passera par le Bas-Adour, l'ouest du Béarn, la Chalosse, le pays morcenais, la Haute Lande, les landes girondines, le Bazadais et le Marmandais.

**Le vendredi 14 août, l'équipe municipale d'Urt et le comité des fêtes accueilleront les échassiers et cyclistes de la Chancada. À cette occasion, la conférence-vidéo "Vie et Mémoire du Bas Adour" sera présentée à la Maison des Associations (*gratuit*) à partir de 17h. Les échassiers prendront part à la fête à partir de 19h, avec un apéritif en chants et en musique au Port d'Urt, suivi du repas moules-frites.**

Tout au long du parcours, les échassiers et cyclistes seront accueillis par de nombreux acteurs culturels partenaires, municipalités et associations actives sur leur territoire. Rendez-vous sur la route pour les pica-nhacas (piques-niques) et seradas-estancs (*soirées-étapes*) : concerts, bals, conférences, apéros en musique, initiation aux échasses, contes, projections de films... etc.



Suivez l'aventure sur le site de la Chancada : [chancada.com](http://chancada.com). Soyez les bienvenus dans la passejada, en échasses ou à vélo !

*A bèthlèu peus camins de la Chancada !*



Photographies La Chancada

# Réunion des Offices de Tourisme du Bas Adour le 19 mai 2015



L'association Val d'Adour Maritime (V.A.M) avait initié de 2004 à 2007 des réunions inter-Offices de Tourisme (O.T) des 2 berges de l'Adour Maritime et de ses affluents. Puis ce fut le Pays d'Accueil Touristique (P.A.T) Nive-Adour Ursuya qui avait pris le relais sous forme d'éductour-bourse aux dépliants.

Le P.A.T n'existant plus, V.A.M a pris l'initiative de relancer une rencontre, sur un lieu lié au tourisme. Ce mardi 19 mai ce sont retrouvés au camping ETCHE ZAHAR à Urt :

- les Offices de tourisme de Bayonne (*Henri Lauqué*), de Bidache (*Lamote*), d'Hasparren, la Bastide Clairence, de Seignanx, O.T d'Orthe et Urt excusés.

- La Communauté de Communes Nive Adour représenté par le Maire d'Urt, lui-même représenté par 2 conseilleres municipales

- Le Délégué départemental du canton Nive-Adour ; M. Iriart ainsi que plusieurs membres de V.A.M.

Barthélémy SAVARY (*président de V.A.M*) a évoqué les sujets et évènements qu'elle soutient ou initie : voies cyclables, dépliant touristique du Val d'Adour, calendrier des marées avec décalages horaires selon la situation sur le fleuve, moulin près d'Urt (*Bardos*) à visiter ce 20 juin, accueil de la Chancada (*randonnée d'échassiers*) le 14 août, fête au port d'Urt les 19 et 20 septembre.

L'Adour Maritime devrait être une destination touristique reconnue, il faut s'organiser entre territoires pour proposer une offre touristique et événementielle; problème des deux autoroutes qui, sur leurs panneaux touristiques ne parlent jamais de l'Adour. Il a été décidé de poursuivre ces rencontres (*les vélo-routes et la recherche d'un point d'ancrage sur cette belle vallée seront des thèmes majeurs*). En fin de réunion un échange de dépliants touristiques et une visite du camping ont permis de concrètement comprendre les richesses de chaque opérateur touristique.

## Nouvelles de l'Adour maritime cyclable

1/ Bayonne ; l'ascenseur du pont de la voie ferrée est terminé ainsi que le jardin descente côté St Esprit. Inauguration le 17 juillet.

2/ Les travaux de la véloroute landaise sont bien avancés.

Tarnos - St Laurent va ouvrir en septembre.

3/ La véloroute vers Lestelle Bétharram devrait voir la construction de la passerelle sur l'Aiguette cet été.

4/ Sur proposition de Val d'Adour Maritime, le cabestan de l'île de Lahonce devrait être réimplanté sur la digue face au port avec un panneau explicatif comme à Urt.

5/ Val d'Adour Maritime a demandé la sécurisation de la traversée GR8 + piste cyclable et RD 261 quartier Mangot à Urt.



## La nouvelle Galupe

Très bonne chose pour l'Adour : l'ouverture de la nouvelle Galupe au Port d'Urt.



# La renaissance du Moulin d'Urt à Bardos

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

## LE MOYEN ÂGE ENCORE PRÉSENT

Samedi 20 Juin 2015 - de 10h à 13h

La Renaissance du Moulin d'Urt  
à BARDOS

et de son canal de dérivation



- 10h. Accueil
- 10h30. Historique du Moyen Âge à 2015: les problèmes?
- 11h Visite
- 11h30 Contes et Poèmes sur les moulins. Fred FORT
- 12h Mise en place du devenir du Moulin
- 12h30 Apéritif

VAL D'ADOUR MARITIME

tel: 05.59.  
56.22.67

les Amis  
de "La Joyeuse"  
et de "L'Aran"





Plus de 30 personnes pour (re) découvrir le Moulin de M. Peigneguy dont les élus : Iriart du Conseil Général, Maider Behotheguy des la Communauté des Communes de Bidache, Diribarne ; Maire de Bardos, Lamote ; Président de l'OT du Pays de Bidache, Dallies Président du Syndicat Erreka Berriak.

Ce fût l'occasion d'une prise de conscience du péril du moulin et de son canal de dérivation. L'unanimité apparut qu'il fallait faire des choses pour la survie du plus vieux moulin de Bardos (*même si la moitié technique du moulin est sur le territoire d'Urt*).

Plusieurs idées ont émergées, nous vous tiendrons au courant et sûrement à l'année prochaine.



*Exposition dans le moulin...*



*M. Peigneguy et M. Iriart*



*Fred Fort nous parle conte et poésie...*



*Le moulin à l'extérieur...*



*Messieurs Diribarne, Iriart et Dallies...*



*Fred Fort nous lit ses poèmes...*



*Le Moulin à l'intérieur...*

Photographies J. P. Vidal



## ÉTAIT MOULIN D'HIER

Les pieds dans l'eau de glace  
J'ai retrouvé  
Le tic tac du moulin  
Chevauchant le torrent,  
Le bouillonnement d'eau happant les pales  
courbes,  
Le renâcle grinçant de pierres  
Déposées, orphelines, aux portes des maisons,  
Retrouvé aux poumons poussières d'or  
De maïs et de blés.

Moulin rêvant encor à l'heure  
De Maître Jean Meunier  
Bâtisse d'autre siècle est encor debout  
A deux brasses de la chute où l'eau plongeait  
aux rouets.

J'ai vu dans le crachin  
J'ai vu dans le soleil  
De vieilles pierres grises hantées de bruits de pas.  
Vêtus de blouse blanche  
Les meuniers d'autrefois.

C'est une ferme ancienne  
C'est un très vieux monsieur  
Que meules disparues  
Que meules déposées  
Font encor vibrer.

Est en pleurs un fossé.  
Était hier moulin Fierté de ce village.

*Fred Fort*

[www.fredfort.fr](http://www.fredfort.fr)



*Photographies A. J. A.*



# Autour de l'Adour

## Notre 4<sup>ème</sup> Fête de l'Adour...

Le programme est en cours de finition mais on peut déjà dire qu'il ressemblera aux années précédentes.

- Sous le chapiteau : toujours des expo sur l'Adour et sa nature, les stands des écrivains et éditeurs, les stands des associations oeuvrant dans le bas-adour dont l'Aroeven pour les enfants et plus particulièrement le samedi ; des exposés sur Natura 2000 et sur les rôles et fonctions de l'institution Adour.

- Le Dimanche, une conférence sur le gascon maritime ou « parlé négre », des scènes de théâtre...

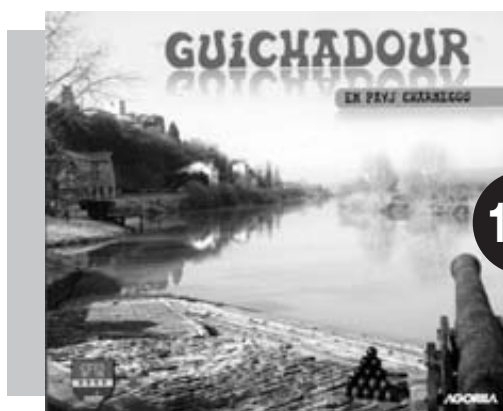
- A l'extérieur, nos valeurs sûres : le bateau Coursic (*le samedi*)

- La calèche enchantée (*le dimanche*) et le canot Club des Gaves (*canoë paddle*) les 2 jours

- Des stands des artisans et producteurs locaux avec quelques nouveaux (*à vous de venir voir*)...

- La grande différence vient de la réouverture du restaurant "Le Galupe" qui pourra nourrir et désaltérer la foule.

- Donc gardez-vous ces deux jours et à bientôt.



## Guichadour / En pays Charnégou

- |                              |                               |
|------------------------------|-------------------------------|
| 1. La balade nord irlandaise | 8. Xalbadorren heriotzean     |
| 2. De cap tà l'immortéla     | 9. l'Étoile du matelot        |
| 3. Hegoak (Txoria Txori)     | 10. Bagare                    |
| 4. Simon                     | 11. Vino griego               |
| 5. La mina Maria lisa        | 12. Belle Eugénie             |
| 6. Armstrong                 | 13. Travailler c'est trop dur |
| 7. Los tilhorès              |                               |

*en vente à Agorila à Bayonne ou sur internet*

En vente au siège de VAM ou sur [www.valdadourmaritime.com](http://www.valdadourmaritime.com)

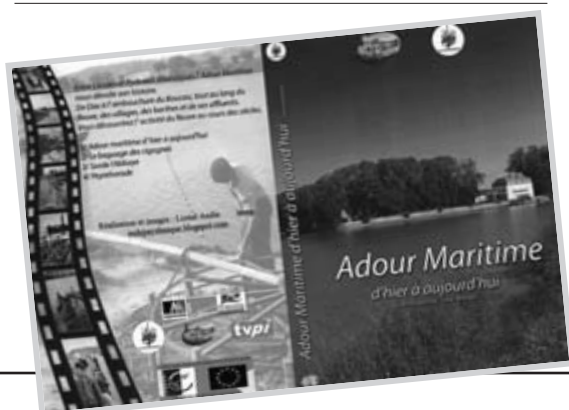
**Les DVD «Adour Maritime d'hier à aujourd'hui»...**

**Le 1<sup>er</sup> - Rive gauche - 10€**

**Le 2<sup>ème</sup> - Rive droite - 10€**

**Le 3<sup>ème</sup> - les 2 rives regroupées - 15€**

**Le 4<sup>ème</sup> - lo baish adour - 15€  
version en gascon**



## POUR NOUS REJOINDRE !

### BULLETIN D'ADHÉSION ou paiement de cotisation 2015

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Tél ..... Profession .....

.....@.....

- Souhaite adhérer à...
- Renouvelle mon adhésion à l'association  
«Val d'Adour Maritime»

*ci-joint un chèque de 20 € minimum en 2015 libellé à «Val d'Adour Maritime»*

*à adresser à : Maison Chipienne - 64240 URT*

*VAM est habilité à délivrer des rélevés fiscaux en cas de dons.*

**Journal «Le Sel de l'Adour»** Maison Chipienne - 64240 URT

Directeur de la publication : B. SAVARY - Imprimerie IRIART - 64520 BARDOS

Inscription à la C.P.P.A.P. en cours - ISSN : 1268-5062